


Publication interne du réseau Eau des APNE du Bassin Adour-Garonne

FNE Midi-Pyrénées—14 rue de Tivoli 31000 Toulouse—05 34 31 97 83

a.carlot@fne-midipyrenees.fr - www.fne-midipyrenees.fr

Edito

Sentinelles de la Nature en Occitanie/Midi-Pyrénées : bilan des actions EAU 2019

[Sentinellesdelanature.fr](https://sentinellesdelanature.fr) est une plateforme (et une application) qui permet de signaler les atteintes à l'environnement et de faire connaître des initiatives positives. Elle facilite les échanges entre les citoyens et le réseau des associations de protection de la nature. FNE Midi-Pyrénées a mis en place ce dispositif en 2019, l'un des enjeux prioritaires était l'eau, les milieux aquatiques et humides. Retour sur les actions de sensibilisation et de valorisation d'initiatives positives mises en place dans ce cadre.

Comprendre les enjeux : 4 formations à destination des adhérents et bénévoles des associations membres de FNE Midi-Pyrénées ont été organisées, en lien avec les problématiques « eau, milieux aquatiques et humides » rencontrées sur le territoire régional : protection juridique des zones humides, protection et restauration des cours d'eau, eau et pesticides. En complément, **5 sorties terrain** ont également été proposées, co-organisées avec les associations membres et/ou partenaires locaux.

Signaler les initiatives positives et valoriser celles exemplaires : [Sentinellesdelanature.fr](https://sentinellesdelanature.fr) permet d'identifier les initiatives favorables autour de chez soi et les porter à connaissance au niveau régional. Ainsi **environ 20 initiatives favorables liées à l'eau, aux milieux aquatiques et humides, ont été signalées sur la plateforme**. Certaines pratiques exemplaires ont fait l'objet d'une valorisation plus poussée afin de les diffuser auprès d'un maximum de personnes et d'inciter à la réalisation de projets similaires :

- 4 ont fait l'objet de **balades virtuelles** : la préservation des sagnes du Tarn (81), la renaturation de l'Hers-Mort (31), la restauration de la zone d'expansion des crues de La Pique (31), rapprocher milieux aquatiques et monde agricole (12);
- 2 ont été valorisées sous forme de **vidéos « bonnes pratiques »**, disponibles sur notre chaîne YouTube : [Cocoon Auto : lavage automobile](#) et [phyto-épuration et l'assainissement écologique avec Terr'eau et l'Ecocentre Pierre & Terre](#).



L'exploration de ce volet EAU se poursuit en 2020 alors surveillez notre agenda et à vos signalements ! [Lire l'article en entier sur notre site internet](#)

Revue de presse

Une usine française cause une pollution majeure du fleuve Escaut, en Belgique— Environ 100.000 m³ d'eau de lavage de betteraves très riche en matière organique ont été déversés dans l'Escaut par la rupture d'une digue d'un bassin de décantation de la sucrerie française Tereo le 9 avril dernier. Il n'y a plus d'oxygène dans le fleuve et les services de secours belges se retrouvent démunis face à l'ampleur du désastre qui touche de plein fouet toute la flore et la faune de l'Escaut. La Région wallonne a interpellé les autorités françaises afin de comprendre pourquoi elle n'a pas été prévenue de l'arrivée de cette pollution alors que des accords de coopération et d'alerte existent. L'entreprise française responsable de la pollution devra rendre des comptes et il est possible qu'elle doive rembourser tous les frais engagés côté belge depuis quelques jours. ([24/04/2020—reporterre.net](https://reporterre.net))

Des millions de microplastiques découverts au fond de la Méditerranée— Plus de 10 millions de tonnes de déchets plastiques sont rejetés dans les océans chaque année. Si les déchets flottants sont aujourd'hui très étudiés, leur masse cumulée représente moins de 1 % du plastique présent dans les océans du monde. Les scientifiques supposaient que les 99 % manquants se trouvaient dans les profondeurs de l'océan, mais jusqu'à présent, personne ne savait où ils se trouvaient exactement. Le projet de recherche a révélé les niveaux de microplastique les plus élevés jamais enregistrés sur un fond marin, avec jusqu'à 1,9 million d'unités couvrant seulement un mètre carré. Les prélèvements ont été effectués au fond de la mer Tyrrhénienne, une partie de la Méditerranée comprise entre la Corse, la Sardaigne, la Sicile et l'Italie. Ces microplastiques seraient essentiellement des fibres issues de vêtements et d'autres textiles, qui ne sont pas efficacement filtrés dans les usines de traitement des eaux usées domestiques, et qui pénètrent aisément dans les rivières, les fleuves, et les océans. ([05/05/2020—reporterre.net](https://reporterre.net))

Dunes et plages du littoral français de la Méditerranée sont de plus en plus abimés— Les activités humaines mettent en péril la biodiversité exceptionnelle du littoral méditerranéen, selon une étude réalisée par le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), l'Office français de la biodiversité et le Muséum national d'histoire naturelle. Sur les neuf écosystèmes qui constituent les cordons dunaires et les rivages sableux de la région, sept ont été évalués comme « en danger » ou « vulnérable ». Cela représente 26 % du littoral méditerranéen français. Les principaux responsables de la dégradation de ces écosystèmes extrêmement riches sont l'artificialisation du littoral, qui s'intensifie depuis les années 1960, et la surfréquentation touristique. ([07/05/2020—reporterre.net](https://reporterre.net))



Lingettes et Covid-19 ne font pas bon ménage— Le confinement a entraîné une augmentation importante de l'usage des lingettes imprégnées de produits pour nettoyer toutes sortes de surface. Or beaucoup sont ensuite jetées dans les toilettes après usage et endommagent le réseau d'assainissement. Les agents de l'assainissement qui interviennent sur le terrain sont de plus en plus sollicités pour des problèmes de canalisations bouchées. Aussi les dégrilleurs placés en tête de la station d'épuration sont régulièrement recouverts de ces lingettes, ce qui augmente le risque de déversements d'eau non traitée dans l'environnement. C'est pourquoi des quantités importantes de lingettes se retrouvent le long des cours d'eau ou même dans les arbres après des crues. Malgré les alertes des professionnels de l'eau, la situation ne s'améliore pas. La raison serait marketing, car sur les emballages, certaines marques indiquent en gros « biodégradables » mais oublient de préciser de ne pas jeter les lingettes dans les toilettes. Une communication qui va totalement à l'encontre de ce qu'il faudrait faire, selon Arnaud Lavalette. En fait, les lingettes mettraient trois mois avant de se dégrader dans des conditions optimales. ([06/05/2020—actu-environnement.com](https://actu-environnement.com))

Plus d'informations : www.fne-midipyrenees.fr

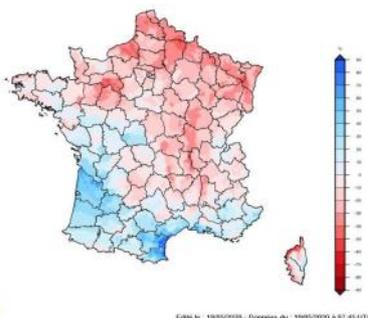


Météo : «Le risque de sécheresse est notamment dû à l'activité humaine» - Lorraine Leveuge, spécialiste de l'eau à France Nature et Environnement, juge préoccupante la situation hydrique en France. Le risque de sécheresse est notamment dû à l'activité humaine. Cette année, la situation est problématique sur l'est du pays. La recharge des nappes phréatiques s'y est mal faite, d'une part, parce qu'il a moins plu, mais aussi à cause des modifications des sols : en ville, tout est bétonné, il n'y a plus d'infiltration possible, en secteur rural, les sols tassés sont tellement abîmés qu'ils ne remplissent plus leur rôle. Tous les étés, il y a des conflits sur le partage de l'eau... La concertation n'est pas faite partout, les acteurs ne sont pas toujours tous conviés. Quand c'est le cas, c'est souvent au cœur de l'été, donc trop tard. A la FNE, nous restons notamment très mobilisés contre les projets de stockage d'eau inefficaces, car de grandes étendues d'eau s'évaporent très vite, et irresponsables, car un petit nombre s'approprie l'eau, un bien commun. (23/05/2020—leparisien.fr)

L'Europe veut enfin réutiliser ses eaux usées—Le Parlement européen a adopté, le 13 mai, le règlement encourageant la réutilisation des eaux usées. Une pratique encore peu répandue en Europe mais qui devrait s'étendre dans les prochaines années, en particulier en France. (14/05/2020—journaldelenvironnement.net)

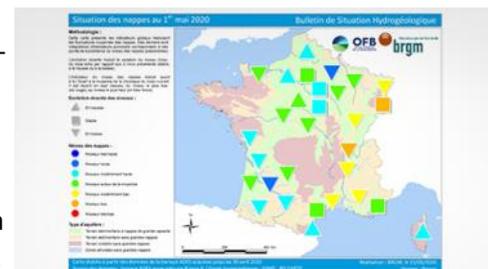


Sécheresse des sols « À quand la pluie » s'interrogent les agriculteurs du nord et de l'est du pays— Si certaines régions ont reçu quelques pluies bénéfiques dans le courant du mois de mai, ce n'est pas le cas de la partie nord de la France, notamment dans les Hauts-de-France où la sécheresse de surface s'accroît. Plusieurs autres territoires présentent aussi un indice d'humidité des sols particulièrement bas : le Grand Est, la Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes. Les agriculteurs s'inquiètent pour le développement de leurs cultures et leurs stocks d'herbe. Cette sécheresse de surface, qui se caractérise par un déficit en eau des sols superficiels, est inquiétante pour les agriculteurs car elle peut altérer le bon développement des plantes. Les nappes phréatiques, elles, sont plutôt dans un état satisfaisant. Au 1er mai, le BRGM indiquait « des niveaux autour de la moyenne à hauts sur une grande partie du territoire ». Seules exceptions : les nappes de la plaine d'Alsace, du couloir de la Saône et du Rhône et du Massif Central où les niveaux étaient bas et à surveiller. (28/05/2020—terre-net.fr)



Documents – réglementation

Etat des nappes d'eau souterraine au 1er mai 2020—La recharge 2019-2020 se termine entre mi-mars et fin avril. Elle a été nettement supérieure à la moyenne, du fait de pluies efficaces précoces et conséquentes, et a généré des niveaux particulièrement hauts sur certaines nappes en mars 2020. En avril 2020, la vidange est amorcée et les tendances sont généralement à la baisse. Les nappes les plus inertielles du bassin parisien sont toutefois encore en légère hausse mais termine leur recharge courant avril. Localement, sur le pourtour méditerranéen, les pluies excédentaires de fin avril ont permis aux niveaux de se stabiliser voire de s'orienter à la hausse. Les déficits pluviométriques enregistrés à partir de mi-mars ont accéléré la vidange des nappes. Cependant, la situation reste satisfaisante, avec des niveaux autour de la moyenne à hauts sur une grande partie du territoire. La situation est moins favorable sur les nappes de la plaine d'Alsace, du couloir de la Saône et du Rhône et du Massif Central. Les événements pluviométriques exceptionnels annoncés en mai pourraient permettre de ralentir ou d'interrompre la vidange et d'améliorer les situations notamment sur les nappes réactives. (brgm.fr—13/05/2020)



© BRGM

Sdage : des clarifications sur de possibles reports d'échéance — Un [arrêté modificatif](#), publié ce 6 mai, intègre les dernières évolutions nécessaires à l'élaboration de la nouvelle génération de schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) pour la période 2022-2027. Des dérogations potentielles à l'atteinte du bon état chimique des eaux, à l'horizon 2033 ou 2039, figureront désormais dans des tableaux synthétiques. [\(06/05/2020—banquedesterritoires.fr\)](#)

Les échos du bassin

Covid-19 : l'agence de l'eau Adour-Garonne annonce des mesures de soutien aux filières eau et assainissement

L'agence de l'eau Adour-Garonne a annoncé deux premières mesures d'urgence pour soutenir l'ensemble des filières eau et assainissement. Le conseil d'administration les a adoptées le 22 avril 2020. L'agence va tout d'abord modifier des conditions de versement des acomptes et des soldes d'aides pour accélérer les paiements. Elle compte également aider, dans certains cas, les collectivités et les délégataires dans leur gestion des boues. L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) avait en effet estimé dans un avis, que les boues d'épuration produites durant l'épisode épidémique ne devaient pas être épandues sans hygiénisation préalable. [\(29/04/2020—actu-environnement.com\)](#)



© Photoagriculture

Le rapport d'activité de l'Agence est sorti ! - L'agence de l'eau Adour-Garonne publie son rapport d'activité avec les temps forts, les chiffres clés et les témoignages d'actions menées sur l'année : En 2019, l'eau et ses enjeux ont, à nouveau, fait l'actualité. Le début d'année a été consacré au lancement du 11e programme d'intervention, avec la volonté de promouvoir ses nouveautés, en premier lieu, les mesures du plan d'adaptation au changement climatique. La mobilisation des 7 forums locaux de l'eau au printemps sur les sous-bassins de l'Adour, de la Charente, de la Dordogne, de la Garonne, du littoral, du Lot et du Tarn-Aveyron, ont permis de partager les objectifs et d'agir ensemble, pour gagner en efficacité et contribuer à la seconde phase des Assises de l'eau. Parallèlement, l'Agence a poursuivi sa politique de contractualisation à une échelle territoriale cohérente (contrats de milieu, de bassin versant, avec les EPCI...). Des contrats de progrès, conclus avec les conseils départementaux et les agglomérations qui jouent un rôle majeur dans le soutien et l'accompagnement des projets de leur territoire, viennent en complément des investissements dans l'eau et l'assainissement. Un partenariat avec la Caisse des dépôts et consignations en propose un financement innovant pour le renouvellement des réseaux. La solidarité financière entre les territoires, de l'amont à l'aval, de la terre à la mer, de l'urbain au rural, permettra de trouver des solutions pour que les territoires et l'ensemble des acteurs adaptent leur gestion de l'eau, à l'heure du changement climatique. Pour répondre par l'action au déficit actuel et futur en eau, la concertation a également été au cœur de la réalisation de la synthèse de l'état des lieux préalable au Sdage 2022-2027. La reconquête de la qualité de l'eau gagne du terrain avec 50% des rivières en bon état. La nécessité de sensibiliser le grand public, les gestionnaires, les élus, aux enjeux du changement climatique sur la ressource en eau n'a jamais été aussi urgente. La préservation d'un bien commun passe par la mobilisation de tous ! *Guillaume Choisy, directeur de l'AEAG (extrait de l'édito du rapport d'activité 2019)* [\(eau-adour-garonne.fr—08/06/2020\)](#)



La vie du réseau

[Action de sensibilisation] Séminaire Prévenir les inondations : les présentations sont en ligne ! Le 22 novembre 2019 s'est tenu le Séminaire Régional "prévenir les inondations" organisé par FNE Midi-Pyrénées. Cette journée d'interventions et d'échanges à destination des acteurs de l'eau et du grand public a réuni une centaine de participants. L'enregistrement audio de la table-ronde ainsi que les supports de présentation des interventions sont désormais disponibles en ligne. [\(fne-midipyrenees.fr—05/05/2020\)](#)



Plus d'informations : www.fne-midipyrenees.fr



FNSEA et environnement : en arrière, toute !? - France Nature Environnement le dénonçait il y a quelques semaines : à la faveur de la crise environnementale, la liste des atteintes à l'environnement s'allonge et les lobbys ne sont pas confinés ! Cette fois, c'est au tour de la FNSEA, syndicat agricole majoritaire, de remettre en cause les réglementations environnementales, au moment même où il lance un appel pour « rebâtir notre souveraineté alimentaire ». France Nature Environnement dénonce ces manœuvres et appelle les pouvoirs publics à ne pas céder à ces pressions indécentes. (fne.asso.fr—06/05/2020)

Pesticides au ras des habitations : l'aveu symbolique de l'État lors d'une audience—Ce mardi 12 mai, France Nature Environnement et le collectif d'organisations étaient entendus par le Conseil d'État. L'audience avait lieu dans le cadre des deux recours que notre collectif a déposés contre les dérogations accordées, dont certaines durant le COVID-19, pour permettre de réduire sans concertation les zones de non traitement aux pesticides aux abords des habitations. Agréable surprise de l'audience : le gouvernement a promis de retirer certains textes de son site web. Décision du Conseil d'Etat prévue en fin de semaine pour l'ensemble des dérogations contestées. (fne.asso.fr—12/05/2020) + Lire l'essentiel sur [Droit de vivre #LoiDesPesticides : petite histoire d'un trop long combat](#)

Pour que vive la nature : le guide pour agir de 14 ONG—Ce vendredi 22 mai 2020, journée mondiale de la biodiversité, France Nature Environnement et 13 associations et fondations qui agissent dans ce domaine remettent leur [livre blanc « Pour que vive la nature »](#) à la Ministre Elisabeth Borne. (fne.asso.fr—22/05/2020)

Hécatombe de dauphins : un conseil scientifique international appuie les demandes de France Nature Environnement—Les scientifiques du Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM) ont publié hier un avis historique, exhortant la Commission européenne à prendre des mesures d'urgence pour éviter que des milliers de dauphins communs continuent à mourir dans les engins de pêche, comme c'est le cas chaque hiver et depuis 20 ans. En 2019, 11300 dauphins sont morts dans les filets de pêche, et des centaines se sont échoués sur nos plages. Cette saison, malgré le confinement, ce sont déjà 1160 dauphins qui se sont échoués, ce qui signifie que plus de 10 000 dauphins sont morts, pris au piège dans les filets... (fne.asso.fr—27/05/2020)

Nouvelles contradictions de l'Europe sur sa politique alimentaire et agricole—C'est un bien triste grand écart. Le 20 mai dernier, la Commission européenne présentait de bonnes intentions avec les volets "Farm to fork" et "Biodiversité" de son Pacte vert. Seulement, avec les 42 organisations qui composent la plateforme Pour une autre PAC, France Nature Environnement constate de trop nombreuses incohérences entre l'intention de cette présentation et les données actuelles sur la réforme de la PAC. Exemples de contradictions dans notre communiqué de la plateforme Pour une autre PAC. (fne.asso.fr—28/05/2020)

Agenda

- * **Toulouse (31)** - Formation sur l'agroécologie, septembre 2020, organisée par FNE Midi-Pyrénées
- * **Paris (75)** - Journées techniques SAGE 2020 "Les SAGE, l'eau au cœur des territoires", 21-22 septembre, organisées par la direction de l'eau et de la biodiversité à La Défense. [En savoir plus](#)
- * **Marseille (13)** - Congrès mondial de la nature, reporté en janvier 2021, organisé par l'UICN. [En savoir plus](#)

